

*Privilège—M. Cullen*

**M. Alexander:** Le ministre est un pleurnichard.

**M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar):** Monsieur l'Orateur, j'aurais quelques mots seulement à dire au sujet de cette question de privilège. Comme l'a dit fort à propos le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent), je ne pense pas qu'il y ait là matière à soulever la question de privilège, mais plutôt un prétexte pour expliquer un discours assez malheureux prononcé devant un groupe de libéraux alors que le ministre essayait de leur dire ce qu'ils souhaitaient entendre.

C'est ainsi qu'en exposant les faits auxquels a trait sa question de privilège, le ministre a lu une transcription. Il possède également un enregistrement de ce qu'il a dit, c'est-à-dire de son discours ou allocution à des étudiants. Je pense que le ministre aurait peut-être intérêt à laisser les choses là où elles sont plutôt que de lire à la Chambre une explication et des passages choisis de son discours; il vaudrait mieux également déposer tout le texte de la transcription et permettre à ceux d'entre nous qui s'en donneraient la peine, d'écouter l'enregistrement réalisé par son adjoint à cette réunion, car nous avons vérifié l'authenticité des propos cités, nous avons examiné l'affaire, et nous croyons que l'un des adjoints du ministre a fait l'enregistrement dans le cabinet de ce dernier.

Tout ce que je peux dire c'est que le ministre a déjà tenu des propos hors de la Chambre qui nous portent à ajouter foi à l'authenticité des déclarations que lui attribue l'article de journal, et je voudrais en donner une couple d'exemples. Le *Journal d'Ottawa* publiait le 31 mars un article intitulé: «Pour Bud Cullen, l'homme au franc-parler, les Communes divagent». L'article soutient ensuite—and il n'y a pas eu de question de privilège de soulevée à ce propos—that le ministre semblait prendre plaisir à se faire une réputation de dur depuis que le premier ministre (M. Trudeau) l'a nommé ministre en septembre dernier. Selon lui, le Parlement était inutile au point d'être devenu un embarras. Et voilà maintenant qu'il soulève la question de privilège pour expliquer justement ce qu'il a dit.

Par ailleurs, il a déjà dit, parlant de la situation du chômage, qu'il croyait que les députés de l'opposition voulaient faire la cour aux jeunes. Il se portait alors à la défense du premier ministre qui avait dit que si les diplômés d'universités ne pouvaient trouver du travail dans leur pays, ils pouvaient aller ailleurs. Il commentait alors les difficultés de chercher un emploi. Lorsque nous entendons parler d'un autre «dur» qui s'en prend aux solliciteurs d'emplois, il n'est que naturel pour nous de vouloir vérifier ce qu'il a précisément dit.

Comme le député d'Oshawa-Whitby l'a fait remarquer, lorsque le ministre prend la parole à la Chambre, nous sommes dans l'obligation de croire ce qu'il dit et, nous croyons, comme il l'affirme, qu'il n'a pas dit qu'il voulait donner un coup de pied quelque part aux Canadiens. Mais je lui propose, comme preuve de sa sincérité, de déposer une transcription de sa déclaration et de permettre aux députés et aux médias d'écouter l'enregistrement qui a été fait de sa déclaration. Je crois que de cette façon, il tirerait la situation au clair beaucoup mieux qu'en tentant de s'expliquer au moyen d'un semblant de question de privilège.

[M. Broadbent.]

**M. l'Orateur:** Avant d'accorder la parole au député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie), si je comprends bien, le député de Saskatoon-Biggar (M. Hnatyshyn), tout en intervenant sur la question de privilège au sujet de laquelle aucune décision n'a encore été rendue, tente d'intégrer à la discussion un rappel au Règlement visant le dépôt d'un document. Je ne suis pas certain qu'il y ait de précédents qui s'appliqueraient au dépôt d'un document qui n'existe pas encore et qui ne deviendrait réel que grâce à la transcription d'un enregistrement. Cela constituerait un élargissement du principe. Toutefois, cela peut très bien faire l'objet d'un examen plus approfondi.

**M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):** Monsieur l'Orateur, personnellement, j'ai l'impression d'être une victime innocente dans toute cette affaire, et je soutiens que la question de privilège fait allusion à ma personne. Si nous lisons le compte rendu d'hier, nous voyons qu'une motion aux termes de l'article 43 du Règlement a été présentée par le député de Central Nova (M. MacKay) et appuyée par moi-même, qui ai été sérieusement pris à parti par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Cullen). Celui-ci a déclaré à ce sujet qu'il avait fait maintes observations devant un groupe de nouveaux adhérents au parti libéral, ou quelque chose du genre. De toute façon, ils ne doivent pas être nombreux. Je cite un extrait de la page 1581 du Hansard, où il est relaté que le ministre aurait dit que les Canadiens avaient besoin d'un coup de pied quelque part et qu'ils vivent au dessus de leurs moyens. La motion poursuivait en disant:

Comme la plupart des Canadiens aimeraient apprécier tout le contexte des observations du ministre afin de voir à quel point le gouvernement actuel est sans cœur ...

Que la Chambre ordonne au ministre de l'Emploi et de l'Immigration de mettre à la disposition de quiconque en fera la demande un enregistrement et une transcription des propos qu'il a tenus le week-end dernier à l'Université d'Ottawa.

Voilà le texte de notre motion, et on peut facilement voir que nous demandions toute la transcription afin de savoir exactement ce qui a été dit. J'avais appuyé cette motion.

● (1532)

Quand j'ai lu les propos du ministre dans le journal, je ne m'en suis pas étonné car il ne faisait que suivre l'orientation donnée par le premier ministre (M. Trudeau), qui a déclaré que nous sommes obsédés par le chômage, qui, depuis quatre ans, hausse les épaules quand il est question du chômage et qui a laissé entendre que les Canadiens sont mollasses. Cela va bien ensemble, et quand j'ai lu que le ministre avait dit—and il l'a reconnu—that nous avions été gâtés, j'ai pensé que cela faisait partie de la même campagne qui vise à nous convaincre que c'est entièrement de notre faute si le Canada et le gouvernement se trouvent actuellement dans le pétrin. Quand il a déclaré que les Canadiens avaient vécu au-dessus de leurs moyens, ce qu'il a admis aujourd'hui, je me suis dit: the pig has nothing left but a squeak.

**Des voix:** Oh, oh!